

Ecole maternelle Jules Renard
10 rue Jean Royer
54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 9 novembre 2018

Présents : -Ecole : Mmes Dion, Meunier
-Mairie : M. Le Maire, Mme Pécorari
-Délégué de parents d'élèves titulaires : Mme Hocquart (Liste d'union –Le Préau)

Excusés : -Inspecteur de l'Education Nationale : M. Vinkler
-Délégué de parents d'élèves titulaire : M. Gulon (Liste d'union – APELF)

Présentation des parents nouvellement élus.

1) Effectifs rentrée scolaire

Actuellement, l'école compte 54 élèves : 13 PS, 23 MS et 18 GS.

*classe de M. Dion : 13 PS + 13 MS

*classe de Mme Meunier : 10 MS + 18 GS

1 nouvel élève de PS fera sa rentrée en janvier.

2) Bilan financier

*Au 31.08.18, la **coopérative scolaire** s'élevait à 643,03€.

Présentation des comptes de charges détaillés :

-achat de produits pour vente (photos collectives et individuelles) : 664,30 €

-dépenses pour activités éducatives (fruits/galettes des rois/ingrédients pour les anniversaires pour la classe de Mme Dion, spectacle des 3 chardons, fournitures dans l'année – Noël, Pâques, Fêtes des mères, sortie à La Combelle) : 3117,07€

-cotisations versées OCCE : 119,88€

-assurances versées : 13,88€

-autres dépenses courantes (frais de tenue de compte, timbres, cartouches d'encre) : 529,62€

Présentation des comptes de produits détaillés :

-cotisations perçues (coopérative scolaire) : 805 €

-vente de produits (photo de classe) : 1168 €

-recette des activités éducatives (cotisations fruits, participation sortie scolaire) : 1559 €

-autres subventions (loto APELF) : 94 €

-Autres produits (kermesse juin 2017-juin 2018) : 750€

***Les crédits municipaux :**

Le budget a bien été voté en conseil municipal le 28 mars dernier. Ces crédits suivants sont ouverts pour l'année 2018 :

-Fournitures scolaires/administratives 1500 €

-Fruits + lait : 650 € (ce qui dépasse ce montant est payé avec la cotisation goûter des parents via la coopérative)

-Pharmacie : 120 €

-Transports collectifs (car) : 740 €

-Investissement : 40 boîtes en plastique commandées chez Réatif 350 €, du matériel pédagogique et de motricité commandé chez Nathan : boîtes à compter 83,50 euros, dossards 37,90 euros en 2 exemplaires, sacs lestés 44,50 euros en 2 exemplaires, jeu de cibles 31,90 euros, chaise haute 89,90 euros

Je rappelle à nouveau qu'il n'y a plus de dotation par enfant, mais les achats sont toujours financés par la mairie via un marché public afin de diminuer les coûts. La mairie finance toujours les fruits d'un montant d'environ 500 € et non plus sous forme de subvention versée sur le compte de l'école.

-La mairie offre un livre et quelques papillotes à chaque élève pour la fête de Saint Nicolas.

3) Règlement intérieur

Lu et approuvé par le Conseil d'école.

4) Exercices de sécurité

-Un **exercice Incendie** a été réalisé le lundi 10 septembre, le matin. L'alarme a été déclenchée par le policier municipal. L'évacuation s'est déroulée sans incident et dans le calme.

Il n'y a aucune obligation à ce que quelqu'un "d'extérieur" à l'école soit présent lors d'un exercice. Bien entendu, cela peut être intéressant d'y associer des personnes en lien avec la sécurité comme le policier municipal afin d'avoir un regard extérieur et pour suivre le déroulement de l'exercice avec un regard extérieur. Selon les écoles, seule l'exercice incendie requiert la présence d'un employé communal pour actionner ou arrêter l'alarme.

-Un **exercice PPMS type Attentat-Intrusion** a également été effectué le vendredi 5 octobre, sans présence du policier municipal qui n'a pas souhaité être présent à cet exercice.

-Un **exercice PPMS type Risques Majeurs** aura lieu avant les vacances de Noël.

4) Projet d'école

Le projet d'école est centré sur le thème des sciences (Explorer le monde du vivant)

Les axes du projet sont les suivants :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (l'oral)
- Les écrits scientifiques et schématisation (l'écrit)
- La démarche scientifique et la méthode expérimentale

Cette année, nous avons choisi de travailler sur le thème des végétaux.

Une maman d'élève nous a proposé un projet de restauration et de gestion du jardin potager situé près de l'aire de jeux. Ce projet ambitieux permettrait de sensibiliser les enfants au jardinage, à la culture biologique, au respect de la nature, de valoriser l'espace de jardin pédagogique, de créer du lien entre les enfants et les parents lors de l'utilisation du jardin pendant le temps extrascolaire, de créer davantage de lien entre les familles et les enseignantes puisque celles-ci les ont sollicitées lors de la réunion d'information au mois de septembre pour intervenir ou aider lors des séances de jardinage qui auront lieu tout au long de l'année scolaire.

5) Prêt de livres

Pour tous les élèves de l'école, un prêt de livres de la bibliothèque de l'école a débuté le mardi 2 octobre.

Chaque élève repart de l'école avec un livre qu'il a choisi. Ce livre lui est remis dans un sac en plastique à son nom. Chaque semaine, il doit rapporter son livre et le sac prêtés pour un nouvel emprunt. Mme Morsli (enseignante à la retraite) s'occupe de la gestion du prêt chaque mardi matin.

6) Animations et sortie

-Spectacle « Le jardin de Badaboum et Patatras » de la compagnie Lézarts vivants pour tous les élèves de l'école le mardi 13 novembre, le matin.

-Visite de Saint Nicolas le vendredi 7 décembre, le matin. Chaque enfant recevra en cadeau un album, offert par la municipalité.

7) Point divers

-Comme l'an passé, les comptes rendus des conseils d'école seront dorénavant à consulter sur les adresses mails suivantes :

lepreau@hotmail.fr

apelf.asso@gmail.com

www.fleville.fr (onglet : école)

-La mairie a souscrit il y a déjà quelques temps, un contrat avec la Société CONIBI pour la récupération des consommables usagés des photocopieurs (toners, bacs de récupération des toners...) en vue de les recycler. Les consommables du photocopieur de l'école seront dorénavant collectés dans un carton de collecte mis à notre disposition. Une fois rempli par nos soins au fur et à mesure des remplacements de consommables, les services techniques se chargeront de le récupérer et de le déposer en mairie pour collecte par le transporteur GEODIS.

-La mairie nous a remis une note de service concernant la présence dans les locaux en dehors du temps scolaire.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu en mars.